

système national de **normes**



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada



STRATÉGIE CANADIENNE DE NORMALISATION

Mise à jour 2005-2008

Canada



STRATÉGIE CANADIENNE DE NORMALISATION MISE À JOUR - 2005-2008

par le Conseil canadien des normes
Janvier 2005
ISBN 0-920360-52-1

Pour nous joindre

Adresse : Conseil canadien des normes
 270, rue Albert, bureau 200
 Ottawa (Ontario) K1P 6N7

Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 569-7808
Courriel : info@scc.ca
Site Web : <http://www.ccn.ca>

Table des matières

Le contexte	2
Le processus	2
L'organisation	2
Le pourquoi	3
À l'échelle internationale	4
À l'échelle nationale	7
Buts et objectifs	10
Activités liées aux objectifs	11
Carte de route du Système national de normes	17
Liste des sigles et acronymes	18



Le contexte

La version originale de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN), commandée par le ministère fédéral de l'Industrie, a été élaborée par un Conseil consultatif des intéressés formé de représentants de l'industrie, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des Organismes non gouvernementaux, des Organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité et du Conseil canadien des normes (CCN) lui-même. La SCN a été dévoilée en mars 2000. Depuis, toutes les activités menées dans le cadre de cette Stratégie ont abouti à de nombreuses réalisations, à la création d'un groupe des politiques du CCN, au réengagement du Canada à fournir son assistance aux pays en développement liée aux travaux de normalisation internationale (par le biais du Comité consultatif canadien pour les questions relatives aux pays en développement, le CCC/DEVCO), à la mise en place d'un programme (volontaire) des membres du CCN et à l'élaboration de plusieurs documents majeurs de politiques.

Depuis le dévoilement de la SCN, il s'est opéré de nombreux changements au pays comme dans le monde. Des questions liées à la sécurité, à l'environnement, au développement durable, au commerce régional et international, aux pays en développement, à la responsabilité sociale, aux soins de santé, à la salubrité des aliments et aux nouvelles technologies, pour n'en nommer que quelques-unes, ont souvent amené les gouvernements, les entreprises (grandes et petites) et les citoyens à reconsidérer les processus et les structures existants pour se tourner vers des solutions novatrices. Un grand nombre de ces solutions impliquaient le recours à une norme ou un élément lié à l'évaluation de la conformité, ou encore à l'inclusion de ce dernier. Dans la version révisée de la SCN, on a tablé sur les réalisations passées, tout en tirant les leçons qu'il y avait à tirer de la préparation de la version originale et de sa mise en œuvre. Le document ainsi remanié est le résultat de travaux de recherche, de communications, de collaboration et d'exercices pratiques, ce qui constitue au total un certain équilibre entre les questions de normalisation nouvelles et actuelles. Et, ce qui est peut-être le plus important, la nouvelle SCN est un « document évolutif », conçu pour s'adapter dès leur apparition aux nouveaux besoins associés à la normalisation.

Le processus

En juin 2003, était approuvée par le Conseil du CCN une proposition de mise à jour de la version originale de la SCN. La démarche utilisée était à la fois axée sur les intéressés, pratique, efficace et pertinente. De novembre 2003 à mai 2004, neuf Comités consultatifs du CCN ont participé à des séances dirigées par un animateur, au cours desquelles ils ont fait des recommandations et proposé des activités dans le cadre de cette mise à jour. D'autres documents (soumissions, courriels, etc.) ont également été produits par d'autres intéressés du Système national de normes (SNN), notamment le Gouvernement du Canada, les Groupes et Organismes consultatifs, le personnel et la direction du CCN, de même que des Canadiens, à titre individuel. Ces documents ont été examinés, leur contenu organisé et utilisé dans la préparation de la nouvelle version de la mise à jour de la SCN. On s'est efforcés dans l'élaboration de cette ébauche de demeurer en accord avec le contenu du Plan d'entreprise du CCN pour la période comprise entre l'AF 2005-2006 et l'AF 2009-2010.

L'organisation

La nouvelle SCN est un document organisé d'une manière plus rationnelle. Les six buts de la version originale (trois concernant la scène internationale, les trois autres la scène nationale) ont été repris. Douze objectifs y appuient ces derniers (autrefois appelés éléments de mise en œuvre), chacun réalisé au moyen d'un certain nombre d'activités correspondantes.

Ces activités sont présentées d'une façon à la fois claire et concise. On a défini des pistes, ajouté les mesures à prendre et établi des mécanismes de mise à jour correspondants. Une telle structure permettra aux intéressés du SNN, au Conseil du CCN et au public de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la nouvelle SCN. Une fois qu'auront été réalisées les activités, nous indiquerons au fur et à mesure les ressources à mobiliser et en établirons le calendrier de mise en œuvre. Des rapports d'étape associés à chaque activité seront présentés aux réunions du Conseil ainsi que dans le Rapport annuel du CCN.

Le pourquoi et les buts de la nouvelle Stratégie canadienne de normalisation :

Ce qu'on cherche à faire ici, c'est fixer pour le SNN une orientation sur une utilisation de la normalisation qui permette de faire avancer le bien-être économique et social du Canada au sein de l'économie mondiale. L'une des priorités absolues en est : réaliser un équilibre stratégique entre les questions liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement et les bienfaits du commerce, de l'innovation et de la compétitivité sur le plan économique.

La mise en œuvre de la version originale de la Stratégie a eu des effets tout à fait positifs dans de nombreux domaines et a véritablement servi de guide dans la réalisation de nombreux projets et processus de normalisation. La nouvelle version reprend fidèlement les six buts proposés dans la version originale, à savoir :

Sur la scène internationale

Il est souhaitable que les activités de normalisation :

- 1. aient un impact sur la formation, l'évolution et le fonctionnement des Organisations de normalisation importantes pour le Canada**
- 2. rendent plus accessibles les biens et services du Canada aux marchés actuels et nouveaux**
- 3. constituent un avantage concurrentiel par le biais du transfert des technologies et de l'information ainsi que des renseignements stratégiques sur le marché mondial**

Sur la scène nationale

Il est souhaitable que les activités de normalisation :

- 4. répondent aux besoins d'un contexte changeant en matière de réglementation et de politiques**
- 5. représentent parfaitement la diversité croissante des intéressés**
- 6. expriment clairement le rôle et les avantages des normes et pratiques d'évaluation de la conformité**

Le Canada a prouvé ses capacités de novateur dans le domaine de la normalisation tant dans ses frontières que sur la scène internationale. Si l'on veut que la nouvelle version de la SCN soit aussi efficace que l'a été la précédente, les partenaires du SNN doivent continuer à tirer parti de leurs expériences, écouter les nombreux intéressés, faire des choix stratégiques et collaborer efficacement à la réalisation des nouveaux objectifs qui y sont énoncés. Le CCN se doit donc de continuer à jouer un rôle capital dans la coordination des diverses activités et organisations qui forment le SNN du Canada.



Buts de la SCN à l'échelle internationale :

1. Avoir un impact sur la formation, l'évolution et le fonctionnement des Organisations de normalisation importantes pour le Canada

Depuis toujours, le Canada agit comme leader des activités d'élaboration des normes internationales et y contribue d'une manière plus que satisfaisante. Les Canadiens prennent part à l'élaboration de normes de produits, de sécurité, de service et d'évaluation de la conformité, d'une manière à la fois réfléchie et équilibrée. La participation de longue date du Canada aux travaux de l'ISO, de la CEI et du JTC 1 et le rôle majeur que celui-ci a joué dans l'élaboration de nombreuses normes de base (ISO 9000, ISO 14000, etc.) ont été possibles grâce à une infrastructure nationale bien établie et favorable à une bonne collaboration. Le Canada doit continuer à exercer une influence, directe et indirecte, sur l'élaboration des politiques et sur la régulation des organisations internationales d'élaboration de normes. Il doit en outre continuer à participer aux travaux de comités importants d'élaboration de normes et saisir toutes les occasions de participer à de nouveaux projets d'élaboration de normes à aspects multiples (sécurité, responsabilité sociale, changements climatiques, etc.).

Pour avoir un impact sur les activités internationales de normalisation, il faut, entre autres, participer aux travaux d'organisations régionales. Les Organisations régionales de normalisation (par exemple le PASC, Pacific Area Standards Congress, et la COPANT, Commission panaméricaine des normes techniques) constituent d'excellents forums de collaboration pour l'élaboration de politiques et l'échange d'information sur une quantité de questions de normalisation. Le Canada doit chercher à avoir un impact sur la croissance et la régulation de ces organisations dans l'intérêt de tous les membres en présence comme dans son propre intérêt sur le plan stratégique.

Toutes les réalisations qui se font au sein d'autres organisations de normalisation (qui ne sont pas directement liées à l'ISO et à la CEI) doivent, pour des raisons stratégiques, être suivies de près. Par exemple, la participation du Canada aux travaux d'organisations telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Commission du Codex Alimentarius (Codex), le Bureau International des Poids et Mesures (BIPM) et l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML) doit être attentivement suivie pour que puisse être assurée l'uniformité des démarches proposées. Par ailleurs, la multiplicité des demandes du marché mondial est souvent à l'origine de la création de nouvelles organisations et de l'adaptation de la structure de celles qui existent déjà, destinées à répondre à des demandes spécifiques de normes et d'évaluation de la conformité. Le SNN, et plus particulièrement le CCN, doit être prêt à travailler en collaboration avec les nouveaux partenaires nationaux, régionaux et internationaux et à tableer sur ses relations existantes pour le bien de la normalisation.

2. Rendre plus accessibles les biens et services du Canada aux marchés actuels et nouveaux

Le commerce continue à être un moteur de l'économie mondiale et son impact sur l'économie du Canada demeure majeur. La dépendance au marché international de notre pays, en particulier le marché avec les États-Unis et les principaux marchés émergents (Chine, Inde, Brésil), n'a cessé de croître ces dernières années. Cette croissance a été facilitée par l'établissement et le développement d'accords commerciaux tant internationaux (entre autres l'Organisation mondiale du commerce, OMC) que régionaux et bilatéraux (entre autres la Zone de libre-échange des Amériques, ZLÉA, l'Asia-Pacific Economic Cooperation, APEC, l'Accord de libre-échange nord-américain, ALÉNA, l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica, l'Accord de libre-échange Canada-Chili, etc.)

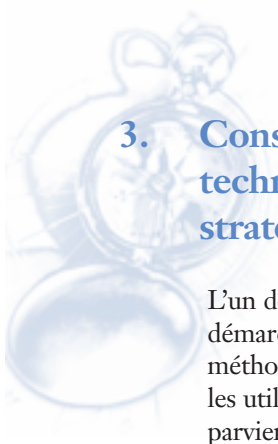
La normalisation joue un rôle fondamental dans les relations commerciales, qu'il soit positif (lorsque celle-ci permet de répondre à de multiples exigences nationales et réglementaires) ou négatif (lorsqu'elle érige des obstacles au libre mouvement des biens et services). Compte tenu de la taille relative de l'économie canadienne et de la multiplicité des relations qu'elle exige pour assurer l'accès aux marchés étrangers, il se révèle indispensable pour le CCN et ses partenaires du SNN de s'engager aux deux niveaux (national et international), des niveaux différents bien qu'intimement liés.

1. accords commerciaux officiels (entre gouvernements)

Le Canada demeure fidèle à un usage prudent des normes et des mesures d'évaluation de la conformité pour faciliter la réduction des obstacles techniques au commerce (OTC). Les conflits commerciaux peuvent avoir un impact important sur l'économie du Canada et les efforts que doit faire ce dernier pour favoriser les avantages communs et travailler ensemble en dépit des différences possibles. Il est donc fondamental que le CCN nourrisse les relations entretenues avec Commerce international Canada (CICan) et en profite pour livrer ses commentaires pour ce qui est des aspects des accords commerciaux officiels liés à la normalisation.

2. accords et systèmes institutionnels (volontaires)

La participation du Canada aux ententes fondées sur l'accréditation (l'International Accreditation Forum, IAF, l'International Laboratory Accreditation Cooperation, ILAC, la Pacific Accreditation Cooperation, PAC, l'Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation, APLAC et l'Interamerican Accreditation Cooperation, IAAC) et sur les autres systèmes d'évaluation de la conformité (Système CEI pour les essais de conformité et la certification des équipements électriques – Méthode OC) demeure essentielle pour la reconnaissance et l'acceptation des produits et services canadiens. La participation du Canada à ces forums est d'autant plus importante que les arrangements prennent de la maturité, que les modèles commerciaux changent et que les Organismes de réglementation recourent de plus en plus souvent à de tels mécanismes.



3. Constituer un avantage concurrentiel par le biais du transfert des technologies et de l'information ainsi que des renseignements stratégiques sur le marché mondial

L'un des nombreux bienfaits associés à l'application des normes et de l'évaluation de la conformité se démarque par rapport à tous les autres : il s'agit de l'introduction immédiate et constante de technologies, méthodologies et techniques courantes au sein des entreprises, des gouvernements et des organisations qui les utilisent. En se servant des éléments sur lesquels s'établit la normalisation, une société, voire un pays, parvient à respecter les meilleures pratiques internationales (et à faire même encore mieux) et à appliquer les connaissances contenues dans les documents portant sur la normalisation pour créer des produits et services novateurs répondant aux demandes locales et spécifiques.

Un élément essentiel de l'élaboration de normes véritablement internationales et des activités d'évaluation de la conformité est la participation efficace des pays en développement. Les bonnes exportations sont souvent liées à une bonne fabrication et une mise à l'essai valable des produits, de même qu'à une infrastructure de normalisation reconnue partout dans le monde. Nombreux sont les pays qui à divers stades de développement ne disposent pas des ressources ni de l'expertise nécessaires pour pouvoir, afin d'accéder aux marchés étrangers, répondre aux exigences en matière de normalisation.

Pour ce qui est de la normalisation, le Canada demeure déterminé à travailler avec les pays en développement, soit individuellement, soit par le biais d'associations internationales ou régionales, pour améliorer la capacité de ces derniers à participer aux activités de normalisation et d'évaluation de la conformité. Par le biais des travaux du Comité consultatif canadien pour les questions relatives aux pays en développement (CCC/DEVCO) et d'une coopération permanente avec des organisations et des gouvernements, tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Commerce international Canada (CICan), le CCN et ses partenaires du SNN demeureront engagés dans des activités telles que séminaires de formation, jumelage et établissement de capacités, pour faire en sorte que les pays en développement puissent avoir l'occasion de profiter totalement des bienfaits de la normalisation.

Buts de la SCN à l'échelle nationale :

4. Répondre aux besoins d'un contexte changeant en matière de réglementation et de politiques

On fait appel à la normalisation, c'est-à-dire à la fois à l'élaboration des normes et à l'évaluation de la conformité, pour satisfaire à un certain nombre d'exigences en matière de réglementation et de politiques. Divers aspects du SNN constituent des approches économiques généralement acceptées dans de nombreux domaines réglementés, parmi lesquels la sécurité des produits et la certification d'un personnel qualifié. Étant donné que les nouveaux produits et services, les méthodes novatrices de certification et d'essais, les questions environnementales et les exigences changeantes dans le domaine de la réglementation constituent un défi pour tous les paliers de gouvernement du Canada et pour l'ensemble des citoyens en général, la normalisation demeurera un mécanisme d'intervention et de réglementation important.

Les travaux réalisés pour étendre (et dans certains cas approfondir) l'application de la normalisation dans un contexte réglementaire doivent s'accompagner d'une recherche saine, de données empiriques, d'une aide active de la part des gouvernements et des représentants officiels de la réglementation et d'un relevé des réussites passées confirmées. Le CCN et les autres partenaires du SNN comprennent que cette tâche devra être réalisée progressivement, qu'elle exige l'établissement d'une certaine confiance et la participation à un grand nombre de rencontres et de discussions pour traiter des politiques. Ces efforts seront bénéfiques, et ce, à tous les aspects de la société canadienne. De la mise en œuvre de politiques relatives aux changements climatiques aux mesures visant à faciliter l'application de technologies énergétiques de recharge, en passant par l'élaboration de critères communs pour la reconnaissance des références sur le plan professionnel et la création de divers moyens de respecter les exigences réglementaires, nous sommes convaincus que le SNN possède toujours de grandes qualités comme instrument efficace d'établissement et de mise en œuvre des politiques publiques du Canada (tant fédérales que provinciales, territoriales et municipales).

Forts des partenariats existants et nouveaux, d'une coopération interterritoriale et intergouvernementale, du dialogue engagé dans le domaine de la réglementation, de leur détermination et de la recherche qu'ils mènent, le CCN et ses partenaires du SNN continueront à travailler dans le sens de la satisfaction des besoins de toutes sortes des milieux de la réglementation et des politiques nationales, et ce, d'une manière à la fois pratique et efficace.



5. Représenter parfaitement la diversité croissante des intéressés

À l'instar de nombreux autres pays occidentaux, le Canada commence à saisir les problèmes liés au vieillissement de la population, à la baisse du taux de natalité et à la stabilité du phénomène de l'immigration. On s'attend, en conséquence, à ce qu'il y ait une compétition plus féroce au sein des pays du G-7 entre les employés et les immigrants qualifiés. Les centres de concentration de la population au Canada changent également. Et l'on prévoit que la moitié de la population du pays se concentrera autour des quatre principales métropoles : Toronto (en Ontario), Montréal (au Québec), Edmonton et Calgary (en Alberta) et Vancouver (en Colombie-Britannique), les autres provinces et territoires ayant tendance à perdre une partie de leur population. Ces tendances sont susceptibles d'avoir un effet négatif sur l'effectif de base approximatif des 1 500 membres qui travaillent volontairement pour le SNN. Le CCN et ses collègues du SNN doivent en être conscients pour pouvoir tenter de renverser la tendance.

En plus d'essayer de nous garantir un nombre suffisant de membres pour participer aux travaux du SNN, nous devons reconnaître les groupes actuellement sous-représentés au sein du système et envisager un moyen de rétablir ici l'équilibre. Les groupes d'autochtones, les autres Organisations de normalisation, les Organismes non gouvernementaux, les gouvernements municipaux, etc. pourraient bénéficier d'un meilleur engagement de notre part. Si nous nous appliquons à constituer une base plus solide d'intéressés, nous disposerons d'un système plus représentatif et de produits de normalisation plus applicables et plus acceptables.

À cela s'ajoute la nécessité permanente d'un mode de financement novateur et durable, afin que nous puissions soutenir le SNN (en particulier la participation aux activités d'élaboration de normes). Des travaux réalisés il y a peu de temps par le Groupe d'études sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN) ont donné lieu à des recommandations et ont abouti à l'engagement de pousser plus loin l'étude. Le CCN et ses partenaires intéressés du SNN continueront à régler les questions de « représentation » et à s'efforcer d'atteindre des objectifs réalisables.

6. Exprimer clairement le rôle et les avantages des normes et des pratiques d'évaluation de la conformité

La communication, en particulier les efforts déployés pour hausser le niveau général de connaissance de la normalisation, des avantages qui y sont associés, du SNN et du CCN, est un éternel défi. Compte tenu des conditions actuelles de la compétition en matière de messages, des multiples méthodes de transmission utilisées (présentations, Internet, matériel de base sur papier, salons professionnels, etc.) et des ressources limitées, il est parfois difficile de capter et de retenir l'attention de certains publics (p. ex. les représentants officiels importants du gouvernement, les cadres responsables des entreprises, etc.) pour souligner l'intérêt des normes et de l'évaluation de la conformité.

Le concept qui consiste à faire bien connaître les choses est intimement lié aux communications. La compréhension de la structure et de la fonction des Organismes de normalisation et de ce qu'ils font doit être complétée par la présentation d'un certain nombre d'exemples pratiques de réussite de la normalisation dans la réalité. Il faut montrer comment les normes peuvent être appliquées avec succès à des secteurs spécifiques et dans des circonstances bien précises, si l'on souhaite faire mieux accepter la normalisation des gouvernements, de l'industrie et des consommateurs et encourager ces derniers à y recourir plus souvent.

Le CCN et ses partenaires du SNN devront continuer à bien communiquer et faire connaître le rôle et les bienfaits des normes et de l'évaluation de la conformité. Nous sommes persuadés qu'il nous faut faire des efforts soutenus pour pouvoir transmettre aux décideurs et au grand public les messages clés de la normalisation, si nous voulons réussir non seulement à réaliser chaque projet de normalisation, mais aussi à assurer la durabilité du SNN dans son intégralité.



Buts et objectifs

À l'échelle internationale :

1. **Avoir un impact sur la formation, l'évolution et le fonctionnement des Organisations de normalisation importantes pour le Canada**
 - 1.1 Améliorer la coordination stratégique et les capacités de surveillance du Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO) et du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI).
 - 1.2 Faciliter la participation des consommateurs aux forums nationaux, régionaux et internationaux de normalisation.
2. **Rendre plus accessibles les biens et services du Canada aux marchés actuels et nouveaux**
 - 2.1 Continuer à renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation.
 - 2.2 Favoriser la réduction des obstacles au commerce liés à la normalisation.
3. **Constituer un avantage concurrentiel par le biais du transfert des technologies de l'information et des renseignements stratégiques sur le marché mondial**
 - 3.1 Continuer à engager les pays en développement dans les travaux de normalisation internationale.

À l'échelle nationale :

4. **Répondre aux besoins d'un contexte changeant en matière de réglementation et de politiques**
 - 4.1 Maintenir les partenariats, les projets et les processus de normalisation stratégique qui contribuent à la réalisation des objectifs de politiques sociales (par exemple en matière de santé, de sécurité et d'environnement).
 - 4.2 Encourager la coopération interterritoriale fondée sur la normalisation.
 - 4.3 Engager des représentants officiels de la réglementation et des politiques publiques pour examiner l'applicabilité des approches du domaine de la normalisation.
 - 4.4 Chercher pour les analyser les questions nouvelles et actuelles liées à la normalisation.
5. **Représenter parfaitement la diversité croissante des intéressés**
 - 5.1 Favoriser le développement du Programme des membres du CCN.
 - 5.2 Recourir à des modes de financement novateurs et durables pour rendre possible la réalisation de futures activités.
6. **Exprimer clairement le rôle et les avantages de la normalisation et de l'évaluation de la conformité**
 - 6.1 Encourager le recours au Système national de normes (SNN).

Activités liées aux objectifs :

1. 1 Améliorer la coordination stratégique et les capacités de surveillance du Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO) et du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)

- a) Chercher des méthodes alternatives visant à permettre la participation du Canada aux activités d'Organisations de normalisation régionales et internationales (p. ex. la COPANT, le PASC, CANENA, etc.) et l'exercice de son influence en leur sein, pour être en mesure de faire les recommandations qui s'y rattachent, à savoir la création de comités nationaux parallèles aux groupes régionaux existants.

Piste : Le CNC/CEI et le CNC/ISO avec la participation du CCNor, du CCEC, du CCCom et du CICIP

- b) Concevoir un mécanisme d'établissement des « exigences essentielles du Canada » visant à faciliter l'application du concept de « Pertinence mondiale » de la CEI.

Piste : Le CNC/CEI avec la participation du CNC/ISO, du CCNor, du CCEC et du CICIP

- c) Concevoir un mécanisme (ou, s'il en existe déjà un, l'adapter) servant à reconnaître et à prioriser les nouveaux domaines dans lesquels le Canada devrait se livrer à des activités d'élaboration de normes.

Piste : Le CNC/ISO et le CNC/CEI avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- d) Faire une recherche sur la création d'un forum Internet susceptible de faciliter une coordination et une coopération stratégiques au sein des Comités nationaux de la CEI d'Amérique du Nord (p. ex. Canada, É.-U. et Mexique), pour être à même de faire des recommandations à ce sujet.

Piste : Le CNC/CEI avec la participation du CNC/ISO, du CCNor, du CCEC, du CCCom et du CICIP

1.2 Faciliter la participation des consommateurs aux forums nationaux, régionaux et internationaux de normalisation

- a) Encourager la mise en œuvre et le recours par les autres Comités consultatifs du Conseil du CCN au mécanisme d'établissement des priorités du CICIP, afin d'assurer l'uniformité des méthodes stratégiques utilisées pour traiter les questions de normalisation.

Piste : Le CICIP avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- b) Examiner les méthodes et approches alternatives possibles visant à faciliter la participation des consommateurs aux activités de normalisation aux échelles nationale, régionale et internationale, pour pouvoir faire des recommandations à cet égard.

Piste : Le CICIP avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN et tous les intéressés du SNN



2.1 Continuer à renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation

- a) Envisager la rationalisation de la liste actuelle des ententes et accords d'accréditation volontaires du CCN, pour être en mesure de faire les recommandations qui s'y rattachent.

Piste : Le CCN avec la participation du CCEC, du CCCom, du CCPT et d'autres Comités consultatifs du Conseil du CCN le cas échéant

- b) Mettre en place pour l'appliquer un outil d'évaluation de l'impact sur le marché canadien des accords, actuels comme proposés, fondés sur l'accréditation volontaire, et en communiquer les résultats aux représentants officiels de la réglementation canadienne (fédéraux, provinciaux et territoriaux) et aux autres parties intéressées.

Piste : Le CCCom et le CCEC avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- c) Envisager des méthodes et activités susceptibles de mieux faire comprendre, accepter et faire connaître des Organismes de réglementation canadiens ce que sont les Accords de reconnaissance multilatérale (AML).

Piste : Le CCEC, le CCCom et le CCPT avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

2.2 Favoriser la réduction des obstacles au commerce liés à la normalisation

- a) Repérer et examiner au sein du réseau actuel d'accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux, signés par le Canada, les possibilités d'application des mesures courantes de normalisation et d'évaluation de la conformité susceptibles de permettre l'élimination des obstacles techniques au commerce.

Piste : Le CCCom avec la participation d'autres Comités consultatifs du Conseil du CCN

- b) Envisager des approches alternatives dans le cadre de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité et repérer les meilleures pratiques, à appliquer pour améliorer les activités commerciales du Canada.

Piste : Le CCCom avec la participation d'autres Comités consultatifs du Conseil du CCN

3.1 Continuer à engager les pays en développement dans les travaux de normalisation internationale

- a) Concevoir pour le CCC/DEVCO un énoncé de vision traçant à son intention la direction des futures activités d'assistance au développement liées à la normalisation.

Piste : Le CCC/DEVCO avec la participation du CCCom

- b) Concevoir pour l'appliquer un outil d'évaluation de l'efficacité, de l'impact et des résultats des activités d'assistance au développement du CCN liées à la normalisation.

Piste : Le CCC/DEVCO avec la participation du personnel du CCN

- c) Concevoir un système amélioré de collecte et d'évaluation des données permettant d'évaluer le besoin d'assistance au développement liée à la normalisation de certains pays ou régions, une assistance fournie par le CCC/DEVCO.

Piste : Le CCC/DEVCO avec la participation du personnel du CCN

4.1 Maintenir les partenariats, les projets et les processus de normalisation stratégique qui contribuent à la réalisation des objectifs de politiques sociales (par exemple en matière de santé, de sécurité et d'environnement)

- a) Envisager des partenariats et des possibilités de coopération avec des Organismes d'élaboration de normes et examiner les processus existants en dehors du SNN pour être en mesure de faire des recommandations à ces égards.

Piste : Le CCNor avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- b) Faire une recherche sur l'élaboration d'une base de données nationale des incidents liés aux produits, aux systèmes et aux services ayant porté atteinte à la santé et à la sécurité pour être à même de faire les recommandations qui s'y rattachent.

Piste : Le CNC/CEI avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN et des ministères et organismes fédéraux spécifiques

- c) Faire une recherche sur l'application stratégique de la normalisation dans le cadre du système de santé du Canada et faire les recommandations qui s'y rattachent.

Piste : Le CCN avec la participation du CCPT, d'autres Comités consultatifs de son Conseil et des différents intéressés du SNN

4.2 Encourager la coopération interterritoriale fondée sur la normalisation

- a) En vertu des termes du Chapitre quatre de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), repérer les domaines de difficulté commune liée au commerce des provinces et territoires et encourager le recours à des solutions ou approches normatives dans ce domaine.

Piste : Le CCPT avec la participation du CCom et du CCEC

- b) Chercher les secteurs qui, selon les provinces et territoires, seraient susceptibles de tirer parti du recours à des AML liés à l'accréditation et de l'acceptation de ces AML.

Piste : Le CCPT avec la participation du CCom et du CCEC



4.3 Engager des représentants officiels de la réglementation et des politiques publiques pour examiner l'applicabilité des approches du domaine de la normalisation

- a) Rechercher l'élaboration et l'acceptation d'un énoncé de politique du Gouvernement du Canada concernant le recours aux normes et aux méthodes d'évaluation de la conformité dans les règlements fédéraux.

Piste : Le CCN, Industrie Canada avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- b) Trouver des mesures susceptibles d'accroître le nombre de représentants officiels des Organismes de réglementation (fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux) engagés dans les activités du SNN, à savoir l'élaboration de normes, l'évaluation de la conformité et l'établissement de politiques.

Piste : Le CCN avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN et des intéressés du SNN

- c) Recruter activement des autorités canadiennes de réglementation (fédérales, provinciales, territoriales et municipales) prêtes à participer aux activités d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité du Système national de normes (SNN).

Piste : Le CCN avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

4.4 Chercher pour les analyser les questions nouvelles et actuelles liées à la normalisation

- a) Envisager des voies et capacités futures pour les programmes et services d'évaluation de la conformité du CCN (notamment du point de vue de la santé et de la sécurité), pour être en mesure de faire des recommandations à ce sujet.

Piste : Le CCN avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN et des intéressés du SNN

- b) Reconsidérer la nécessité de l'élaboration d'une Norme nationale du Canada sur la Santé et la sécurité au travail (SST) pour être en mesure de faire des recommandations à ce sujet.

Piste : Le CCN avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN et des intéressés du SNN

- c) Envisager la création d'un « Centre de recherches sur les normes » capable de mener la recherche sur l'intérêt de la normalisation au Canada, faire la collecte des données et divulguer l'information ainsi recueillie, pour faire les recommandations qui s'y rattachent.

Piste : Le CCN avec la participation de certains intéressés du SNN

- d) Envisager une façon de franchir les obstacles qui nuisent à la mise en œuvre à plus grande échelle des normes de systèmes de management au sein des PME canadiennes pour pouvoir faire à cet égard les recommandations qui s'imposent.

Piste : Industrie Canada avec la participation du CCN et de certains Comités consultatifs du Conseil du CCN

5.1 Favoriser le développement du Programme des membres du CCN

- a) Envisager l'orientation future possible du Programme des membres du CCN et les défis à relever dans ce domaine (aspects démographie, financement et mentorat) pour être en mesure de présenter à cet égard les recommandations qui s'imposent.

Piste : Le CICP avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- b) Engager dans les activités du SNN des groupes actuellement sous-représentés pour aller grossir le nombre des représentants canadiens actifs au sein du SNN, ce qui aura pour résultat d'assurer une compréhension plus généralisée des points de vue du Canada.

Piste : Le CCN avec la participation des intéressés du SNN

- c) Envisager la possibilité de travailler en collaboration avec les OEN canadiens dans le cadre de la prestation, au Canada, de programmes particuliers de formation, pour être en mesure de faire à ce sujet les recommandations qui s'imposent.

Piste : Le CCN avec la participation du CCOEN

- d) Concevoir une stratégie de maintien en fonction des personnes engagées dans les activités du Programme des membres du CCN.

Piste : Le CCN avec la participation des Comités consultatifs du Conseil du CCN et des intéressés du SNN

- e) Envisager la création d'un programme de mentorat des fonctions d'élaboration de normes afin de permettre au Canada de conserver sa capacité à participer aux activités d'élaboration de normes, puis faire les recommandations qui s'imposent.

Piste : Le CCN avec la participation du CNC/ISO, du CCNor et du CCEC

- f) Envisager la préparation et l'application d'un Module éducatif sur les Normes et l'Évaluation de la conformité à l'usage des collèges techniques et des universités, et faire à ce sujet les recommandations qui s'imposent.

Piste : Le CCN avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

5.2 Recourir à des modes de financement novateurs et durables pour rendre possible la réalisation des futures activités

- a) Continuer à envisager et à développer des modes de financement durable des activités d'élaboration de normes du Canada.

Piste : Le Conseil du CCN avec la participation de certains de ses Comités consultatifs

- b) Entamer le dialogue avec les ministères appropriés du Gouvernement du Canada pour trouver un moyen de régler les problèmes de responsabilité rencontrés par les OEN dans les cas où il est fait référence à des normes et des méthodes d'évaluation de la conformité dans les lois et règlements du fédéral.

Piste : Le CCN avec la participation du CCOEN



6.1 Encourager le recours au Système national de normes (SNN)

- a) Faciliter l'applicabilité des approches normatives aux questions importantes liées aux secteurs privé et public.

Piste : Le CCN avec la participation de tous les Comités consultatifs du Conseil du CCN

- b) Préparer une série d'articles prêts à imprimer ainsi que des « propositions de valeur » exposant le détail (présentant histoires de succès, exemples, etc.) des avantages de la normalisation et de ceux que constitue le SNN dans ce domaine.

Piste : Le CCN avec la participation des Comités consultatifs concernés du Conseil du CCN

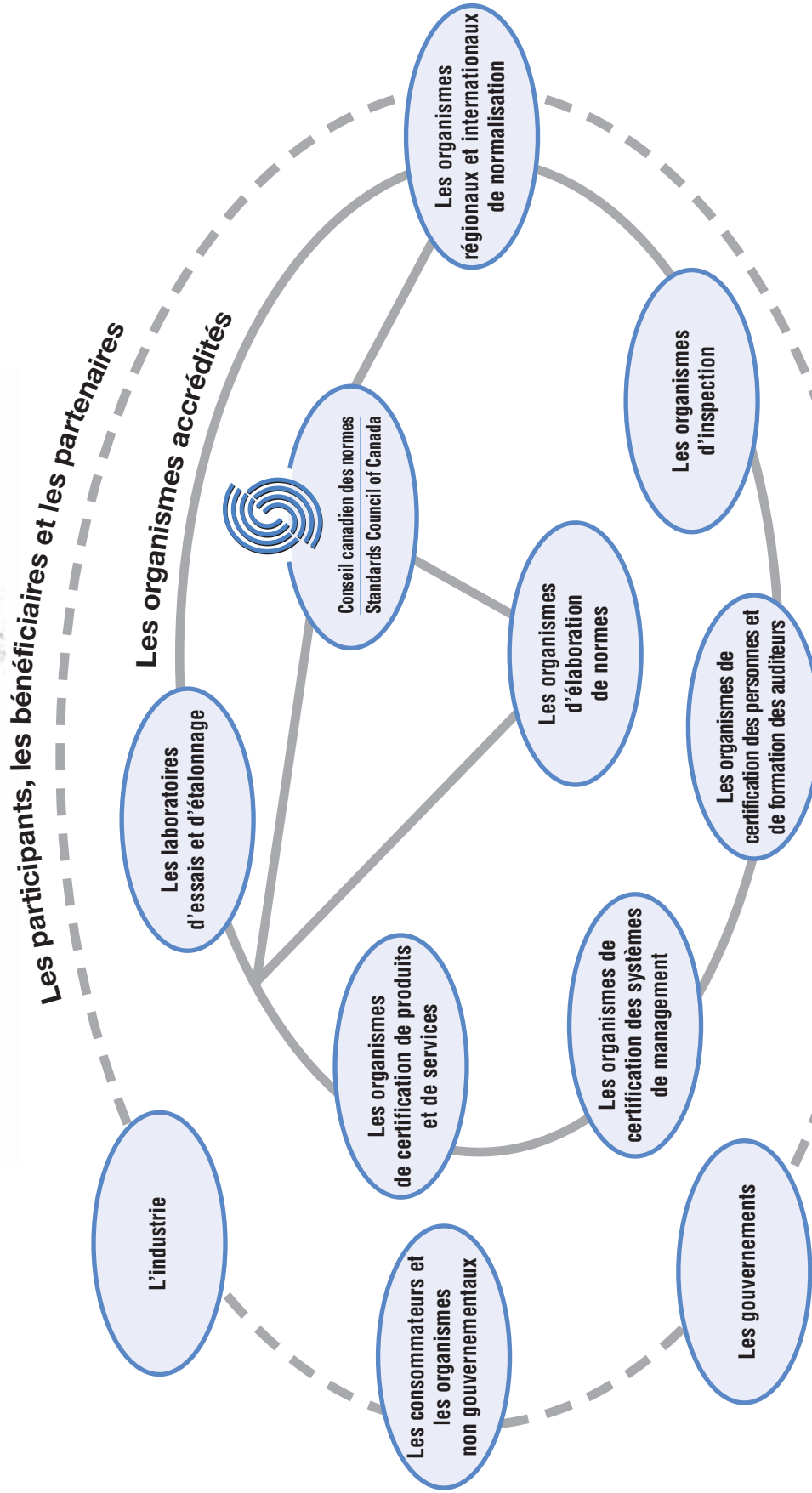
- c) Faire connaître aux principaux ministères fédéraux, agences d'aide au développement et pairs de la normalisation l'application des normes et des méthodes d'évaluation de la conformité comme étant un élément essentiel des stratégies d'assistance au développement.

Piste : Le CCC/DEVCO avec la participation de certains Comités consultatifs du Conseil du CCN

- d) Concevoir une Boîte à outils virtuelle sur l'évaluation de la conformité, à l'intention des principaux intéressés du SNN, dans laquelle seront expliqués les principes fondamentaux de l'évaluation de la conformité (différentes approches, applications et différents avantages, etc.); cette boîte à outil permettra de mieux faire comprendre à ces derniers l'évaluation de la conformité et son recours.

Piste : Le CCEC avec la participation de certains Comités consultatifs du Conseil du CCN et du personnel de ce dernier

système national de normes



Le Système national de normes (SNN) est un réseau canadien de personnes et d'organismes participant à l'élaboration, au développement et à la mise en œuvre des normes. Par le truchement de ses membres, les normes contribuent à améliorer le bien-être social et économique du pays et à préserver la santé et la sécurité des Canadiens. Dirigé par le Conseil canadien des normes (CCN), le SNN comprend plus de 350 organismes et 15 000 membres.



Liste des sigles et acronymes :

ACDI	Agence canadienne de développement international
ALÉ	Accords de libre-échange
ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
AML	Accord de reconnaissance multilatérale
ARM	Accord de reconnaissance mutuelle
CANENA	Conseil d'harmonisation des normes électrotechniques des nations d'Amérique
CASCO	Comité pour l'évaluation de la conformité*
CCC	Comité consultatif canadien*
CCCNT	Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications
CCCom	Comité consultatif sur le commerce*
CCEC	Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité*
CCN	Conseil canadien des normes
CCNor	Comité consultatif sur les normes*
CCOEN	Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes*
CCPT	Comité consultatif des provinces et territoires*
CEI	Commission électrotechnique internationale
CICan	Commerce international Canada
CICP	Comité sur les intérêts des consommateurs et du public*
CNC	Comité national du Canada
CNC/CEI	Comité national du Canada de la CEI*
CNC/ISO	Comité national du Canada de l'ISO*
CNRC	Conseil national de recherches du Canada
COPANT	Commission panaméricaine des normes techniques
COPOLCO	Comité pour la politique en matière de consommation**
DEVCO	Comité pour les questions relatives aux pays en développement**
ISO	Organisation internationale de normalisation
JTC 1	Comité mixte sur les technologies de l'information
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEN	Organisme d'élaboration de normes
ONG	Organisation non gouvernementale
PALCAN	Programme d'accréditation des laboratoires – Canada
PASC	Pacific Area Standards Congress
SCN	Stratégie canadienne de normalisation
SME	Système de management environnemental
SMQ	Système de management de la qualité
SNN	Système national de normes
TC	Comité technique
UIT	Union internationale des télécommunications
ZLÉA	Zone de libre-échange des Amériques

* Comité consultatif du CCN

** Comité de l'ISO chargé de l'élaboration d'orientations politiques